

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE
L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Mémoire de Maîtrise Es Sciences et Techniques
de l'Activité Physique et Sportive

THEME :

ETUDE COMPARATIVE DE L'ORIGINE SOCIALE
DU FOOTBALLEUR ET DU (DE LA) BASKETTEUR(EUSE)
SENEGALAIS D'ELITE

Année Civile de Soutenance : 1986

Par

Marc Désiré COLY, né le 06 Avril 1958

à Bignona (CASAMANCE)

DIRECTRICE DE MEMOIRE

Mme NDICKOU NDIAYE/FALL
au Ministère de la Recherche
Scientifique et Technique

PRESIDENT DU JURY

AVANT PROPOS

La condition sociale des sportifs sénégalais ne semble pas avoir fait l'objet d'études antérieures. C'est ce qui explique l'absence d'ouvrage relatif au sport de notre pays à part la mémoire de F.C. DIOP. De ce fait pour mener à bien cette étude, nous nous sommes référés à divers documents des fédérations de football et de basketball. Nous n'avons pas manqué de demander des conseils, des appuis et prendre en considération toutes les suggestions qui nous ont été faites. C'est pourquoi nous voulons exprimer notre gratitude à :

- Monsieur Marcel DUGRAND, Professeur Agrégé, Docteur ès Sciences de l'éducation pour les conseils, les suggestions et les encouragements qu'il n'a cessé de nous prodiguer depuis la lère année de scolarité à l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (L'INSEPS). Nous le remercions pour les ouvrages qu'il a mis à notre disposition.

- Madame N'dickou NDIAYE pour le temps qu'elle a accepté de nous consacrer, pour les documents qu'elle nous a fournis, pour s'être chargée de la dactylographie des questionnaires d'enquête et de pré-enquête, bref pour le soutien agissant qu'elle nous a apporté tout au long de cette étude.

- Monsieur Ousmane SARR, entraîneur de l'ASFO (Basket) pour l'intérêt qu'il a manifesté à l'endroit de l'étude et pour s'être chargé de la distribution et de la récupération des questionnaires.

- Monsieur Alassane DIAWARA (Ministère du Plan et de la Coopération) pour s'être occupé de la dactylographie et de la reliure de ce document.

- Messieurs Fidèle DIEDHIOU et Pierre SAGNA pour le climat fraternel qu'ils ont créé au 53 G et qui m'a permis d'effectuer deux (2) années de scolarité sans grands soucis.

- Tous les professeurs, aux autorités et aux employés (surtout les bibliothécaires) de l'INSEPS pour la disponibilité dont ils ont fait preuve à notre égard.



DEDICACE

Ce travail est dédié à :

- Mon père Daniel COLY et à ma mère Victoria SAGNA, pour toute la peine qu'ils se sont donnée pour moi - Puissent-ils voir en ce travail le couronnement des efforts qu'ils ont déployés et des sacrifices qu'ils ont consentis pour mon éducation.

- Tous mes frères et soeurs. Qu'ils y voient l'illustration de ce que ne cessait de répéter notre père : "à force de patience et de persévérance, on finit par réussir".

- Aux jeunes BRICE CEDRIC, KEVIN EVRARD et ELODIE MARIELLE COLY. Puisse ce travail leur donner le goût de l'effort continu et les inciter à aller toujours plus en avant dans la recherche de la connaissance.

- Ma très chère Cécile FAYE, pour la contradiction qu'elle m'apporta lors de nos discussions. Ses avis, ses suggestions, ses encouragements, sa disponibilité, bref sa collaboration ont été d'un grand apport pour la réussite de nos études. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de notre gratitude.

- Tous mes parents et amis, pour le soutien que chacun m'a apporté à sa manière.

- Tous mes camarades de promotion et à tous les élèves de l'INSEPS, pour les inciter à plus de coopération, de collaboration entre eux.

S O M M A I R E

	<u>PAGES</u>
<u>INTRODUCTION</u> -----	5
<u>I. PRATIQUES SPORTIVES ET SOCIETE</u> -----	8
1-1. L'actualité du sujet-----	8
1-2. Quelques écrits s'y rapportant-----	8
<u>II. METHODOLOGIE</u> -----	11
2.1. - La pré-enquête et ses conséquences -----	11
2.2. - La questionnaire : son élaboration-----	12
2.3. - Critères de la réussite sociale : classification des catégories socio-professionnelles-----	12
2.4. - Critères de la réussite sportive : notion de joueur d'élite-----	12
<u>III. LA CONDUITE DE L'ENQUETE</u> -----	14
3.1.- Le Choix de l'échantillon-----	14
3.2.- La passation du questionnaire-----	14
3.3.- Problèmes rencontrés - Mesures arrêtées-----	15
<u>IV. RESULTATS ET COMMENTAIRES</u> -----	16
4.1.- Origine Sociale de l'élite-----	16
4.2.- Composition Sociale de l'élite-----	19
<u>V. LIMITES - PERSPECTIVES</u> -----	28
<u>CONCLUSIONS</u> -----	30
<u>BIBLIOGRAPHIE</u> -----	32
<u>ANNEXE A</u> -----	34
<u>ANNEXE B</u> -----	40

I N T R O D U C T I O N

JEUX OLYMPIQUES, Coupe du Monde de Football, les divers championnats du monde ou d'AFRIQUE, les manifestations sportives nationales et locales.... Autant d'évènements sportifs qui, par leur déroulement régulier et par la place qui leur est faite dans la presse aussi bien écrite que parlée, font partie intégrante de la vie des groupes sociaux. C'est pourquoi on peut convenir avec LOUVEAU et POCIELLO que "Le Sport, comme fait social, est un phénomène qui revêt une grande importance" (1). Ce sport cohabite avec d'autres pratiques sociales parmi lesquelles on peut citer la religion et la politique entre autres. Il s'en distingue par le fait qu'il présente des spécificités par rapport à celles-ci. En effet, les rapports que les sportifs ont entre eux d'une part et avec d'autres individus non pratiquants d'autre part diffèrent de ceux qu'ils entretiennent avec les mêmes individus dans d'autres circonstances. Lors d'une compétition sportive, deux individus appartenant à des Clubs différents entretiennent des rapports d'opposition qui diffèrent de ceux qu'ont des adversaires politiques en confrontation électorale. En tant que pratique sociale le sport fait partie intégrante des pratiques culturelles. C'est pourquoi il est investi à partir des méthodes de la sociologie. Cependant de par sa spécificité, il fait surtout l'objet d'approches par le biais de la sociologie du sport, branche de la sociologie qui le concerne exclusivement. Cette étude s'y rattachant, il est bon de préciser le sens que l'on compte donner à certaines expressions. Par origine sociale, nous entendons la condition sociale de la famille dont est issu l'individu, et, par extension, sa propre condition sociale. L'élite étant ce qu'il y a de meilleur, nous rangeons ici tous les internationaux et tous ceux qui jouent de manière régulière dans la première division de football ou de basketball, pourvoyeurs des équipes nationales.

Le concept de sport englobe plusieurs disciplines. Parmi celles-ci le football, l'athlétisme, le karaté, la lutte pour n'en citer que quelques unes. Chaque discipline possède des caractéristiques qui la différencient des autres. C'est ainsi qu'on trouve des sports traditionnels propres au groupe social considéré et d'autres que l'on peut qualifier d'"étrangers" parce qu'introduits au contact avec d'autres groupes sociaux. Certains sports sont pratiqués en équipe tandis que d'autres le sont individuellement. On trouve des sports considérés comme masculins parce que très viriles par opposition à d'autres plus particulièrement destinés aux femmes. .../...

(1) LOUVEAU C. et POCIELLO C. : " Le Pluriel a son importance ou Sociologie des pratiques sportives" Travaux et Recherches en EPS n° Spécial

Il y a des sports très attrayants et très spectaculaires, comme il en existe d'autres d'accès facile car ne nécessitant pas de grandes contributions financières de la part du pratiquant. Tout ceci fait que certains sports sont plus pratiqués que d'autres créant ainsi ce que d'aucuns ne craignent pas d'appeler une hiérarchisation entre les disciplines sportives. A ce titre on note, pour la saison sportive 1984-85, les nombres de licenciés suivants :

- Football	= 5330	- Basketball	= 2575	(*)
- Athlétisme	= 1567	- Handball	= 1148	

Au nombre de pratiquants, le football se place loin devant les autres sports. On peut donc dire qu'il est le sport le plus populaire malgré son origine "étrangère" ceci est confirmé par F.C. DIOP quant il écrit : "Le football, introduit par des marins européens de passage à DAKAR, intéressera les jeunes sénégalais..... sa popularité et son succès seront tels qu'il supplantera la lutte sport national, en faisant ainsi un sport roi" (1). Nous avons choisi de parler du basket car il occupe le second rang derrière le football de par l'importance du nombre de ses pratiquants, et surtout parce que c'est une discipline dans laquelle le SENEGAL a été plusieurs fois sacré champion d'AFRIQUE (chez les dames comme chez les hommes).

Cette inégalité de la répartition des populations entre les disciplines sportives n'est pas seulement révélée par le nombre de pratiquants. Elle se retrouve aussi au niveau de l'importance du public qui assiste aux manifestations sportives. En effet, on voit des stades de football refuser du monde alors qu'un petit stadium de handball a de la peine à se remplir. Ainsi donc l'intérêt, l'attention accordée à une manifestation sportive est variable selon que la discipline est populaire (très répandue, très connue, très pratiquée) ou non. Le degré de popularité varie d'une discipline à une autre. A ce propos on peut se demander pourquoi les gens s'adonnent à la pratique de tel sport plutôt que de tel autre ; ou alors pourquoi telle discipline draine tant de monde alors qu'une autre est ignorée du grand public.

Sur ces questions les avis sont partagés. Certains auteurs pensent que les choix des pratiques sportives découlent de mobiles, de motivations personnelles. Pour eux, un individu pratique tel sport parce qu'il lui plaît, l'attire, lui permet d'éliminer son agressivité. Pour d'autres par contre, le choix de la discipline est induit par le groupe social auquel il appartient, ceci explique pourquoi dans certaines sociétés le sport féminin est peu développé
.../...

Les chiffres ne concernent que les seuls garçons en football alors que pour le basket, le handball et l'athlétisme ils se rapportent à tous les pratiquants (garçons et filles)

(cas des pays arabes), pourquoi les enfants pratiquent souvent le même sport que leurs parents.

Qu'il y ait une hiérarchisation des disciplines sportives, cela est une réalité. Cependant nous ne possédons aucune information concernant la condition sociale des pratiquants des divers sports que l'on trouve au SENEGAL. Comblé cette lacune c'est la modeste contribution que se propose cette étude en ce qui concerne le football et le basketball d'élite. Il s'agit d'essayer de déterminer qui pratique le football et qui en fait autant du basketball au plus haut niveau. Mieux, il s'agit de voir s'il n'y a aucune différence dans le recrutement social de ces deux (2) disciplines.

A ce propos les hypothèses émises sont les suivantes :

a) le footballeur et le (la) basketteur (se) sénégalais d'élite ne sont pas issus du même milieu social, de la même couche sociale.

b) Ils n'ont pas le même niveau d'étude et ne sont pas de la même condition sociale.

Les études concernant le sport en tant que pratique sociale étant relativement récentes la revue de quelques écrits concernant les rapports entre les pratiques sportives et la société est nécessaire. Elle sera l'objet de la première partie. La procédure adoptée pour vérifier les hypothèses sera traitée dans la seconde partie. Ensuite la troisième partie traitera de la façon dont l'enquête a été conduite.

Nous envisageons d'exposer les résultats de l'enquête accompagnés de leurs commentaires dans la quatrième partie avant de parler des limites et des perspectives de l'étude.

I. PRATIQUES SPORTIVES ET SOCIETE

1.1. L'Actualité du Sujet

Chaque société se caractérise par des pratiques culturelles diverses parmi lesquelles on peut citer la religion, l'alimentation entre autres. Les composantes de cet ensemble de pratiques occupent chacune une place singulière selon leur importance dans la société considérée. Le domaine des activités physiques et sportives (A.P.S.) retient de plus en plus l'attention à cause de l'impact de celles-ci dans la vie des groupes. En effet, le déroulement des manifestations ^{sportives} est le prétexte à de grandes mobilisations, faisant de cet événement un fait marquant de la vie des populations. Le sport permet aux pratiquants d'asseoir leur notoriété, fournit du travail à certains, permet à d'autres d'accéder à un emploi. Il ne faut pas oublier cependant qu'à côté des amitiés qu'il permet de lier et des découvertes qu'il permet de faire (voyages), le sport déclenche des passions dont la violence dans les stades constitue une des facettes.

Des auteurs n'ont pas manqué de s'intéresser à ce phénomène social qu'est le sport. Des études ont été ainsi menées suivant divers axes de réflexions pour tenter de lever le voile sur les causes de l'inégalité de la répartition sociale entre les pratiques, les motifs du choix d'un sport, l'influence de l'environnement sur le développement d'une discipline donnée, les causes de la pratique entre autres. Sur ce dernier point, quelques unes des réponses données à ce sujet, sont évoquées dans ce qui suit.

1.2. Quelques écrits s'y rapportant

Qu'est ce qui conduit les gens à s'adonner à la pratique d'une discipline déterminée plutôt qu'à une autre ? A cette question BOUET et POCIELLO ont apporté des réponses divergentes. Quant à FAURE il a essayé de vérifier si la spécialisation à un poste quelconque est liée à la condition sociale du sportif.

Pour BOUET (M) les motivations personnelles sont à l'origine du choix de la discipline sportive. C'est ainsi que dans son livre intitulé "les motivations des sportifs", il reconnaît que la nature d'une activité, ses caractéristiques surtout jouent un grand rôle dans le choix de l'individu. En effet, le côté spectacle, amusement, utilité ou violence d'une activité peut attirer ou rebuter des aspirants. Son étude menée à l'aide de question-

naires et d'entretiens avec certains sujets de l'échantillon, lui a permis de classer les motivations qui poussent les gens à la pratique d'un sport en deux catégories. D'un côté se trouvent ce qu'il appelle motivations de base, de l'autre les motivations spécifiquement sportives.

Dans la première série, on trouve les besoins moteurs, l'affirmation de soi, la recherche de la compensation, les tendances sociales. En effet, on ne peut nier que le sport soit utilisé par certains comme moyen de s'affirmer, de satisfaire des tendances sociales par les contacts qu'il permet avec autrui. Dans la seconde série, il range l'intérêt compétitif, le désir de gagner, l'aspiration à être champion, l'agressivité, la combativité, le goût du risque.

POCIELLO apporte une autre explication au choix de la discipline sportive. En effet, pour lui, c'est la société, le groupe social duquel est issu l'individu qui induit le choix du type de sport. Celui-ci découle donc de l'environnement social. En effet, une personne vivant dans un groupe social, baigne dans un milieu culturel déterminé ayant ses pratiques et ses tabous (interdits). Ce groupe social (ethnie, catégorie socio-professionnelle) a des attitudes qui varient suivant les disciplines (mépris, acceptation et valorisation). On comprend alors pourquoi cet individu aura tendance à choisir un sport valorisé dans son groupe d'origine et qui correspond au rang qu'il y occupe. Ceci explique le faible développement du sport féminin en AFRIQUE et dans les pays arabes où une femme portant une tenue sportive (exemple : le short) sera considérée comme impudique. On comprend alors pourquoi certaines catégories d'individus ne s'adonnent pas à certains sports qu'ils jugent dégradants pour leur position sociale.

La nécessité de prendre en compte l'environnement social est reconnue par Yves LE POGAM quand il écrit : "il paraît difficile de raisonner sur la pratique des sports sans poser les conditions sociologiques nécessaires à leur réalisation, en aucun cas séparables de la société et des catégories socio-professionnelles des sujets des différentes classes sociales" (1).

Ce rôle du milieu social se retrouve-il en ce qui concerne le choix du poste dans les sports d'équipe ? FAURE (J.M) a tenté d'y répondre. Son étude a porté sur le rugby, sport qui lors de son introduction en FRANCE ne concernait

(1) Yves LE POGAM : "démocratisation du sport : mythe ou réalité" p. 38

que les étudiants et les jeunes fortunés (cf. composition des équipes de 1882 et 1883). A partir du nombre de licenciés, il a noté l'accroissement du nombre de pratiquants. Ce qui a retenu son attention c'est la percée de ce sport au sein des couches populaires. Il a mené une enquête par questionnaire à l'issue de laquelle il conclut à la sous-représentation des catégories populaires et à la surreprésentation des bourgeois et petits bourgeois. Cette représentation, il l'a établie à partir du pourcentage du nombre de pratiquants par catégorie socio-professionnelle par rapport au nombre total de licenciés. Selon lui, il serait cependant juste de parler du rugby comme sport populaire dans la mesure où le taux de pratiquants d'origine populaire est plus important que dans beaucoup d'autres sports. Parlant de "division technique" et de "division sociale", il infirme, à partir des conclusions de ses résultats, la croyance selon laquelle les postes d'avants étaient occupés par des individus d'origine populaire. La couche populaire étant la classe sociale où on trouve les ouvriers, individus physiquement bien bâtis, ce qui les prédispose aux tâches d'avants.

.../...

II. METHODOLOGIE

L'enquête par questionnaire est la méthode d'investigation choisie pour mener à bien l'étude. Ce questionnaire a été construit en tenant compte des conseils et remarques donnés par MUCCHIELLI (R) dans son ouvrage : " le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale". C'est pourquoi une enquête préliminaire a précédé l'élaboration du questionnaire final d'enquête. Il faut noter qu'il a fallu déterminer les critères de la réussite sociale et ceux de la réussite sportive.

2.1. La pré-enquête

Elle avait pour but de déterminer l'attitude des sportifs face à la future étude, leurs réactions devant certaines questions. Elle devait permettre de voir si le vocabulaire utilisé leur est accessible, s'ils ne trouvaient pas le questionnaire trop long, et comment ils accueilleraient l'étude.

La pré-enquête a été menée auprès des équipes nationales de football et de basketball qui étaient alors en regroupement de stage. Des questionnaires ont été remis aux joueurs par l'intermédiaire de leurs capitaines respectifs après que ceux-ci leur aient expliqué brièvement l'objet de notre présence. Sur trente huit (38) questionnaires distribués (25 en football et 13 en basket), seuls quinze (15) ont pu être récupérés. Ce faible taux de récupération s'explique par la difficulté éprouvée à identifier ceux qui en avaient effectivement reçu, car nous ne les connaissions pas. Les entretiens qu'on a eu avec ces joueurs ont permis de recueillir les avis suivants : ils trouvent que le questionnaire est trop long (il comporte en effet 25 questions), que certaines questions manquent d'intérêt mais surtout qu'elles étaient difficiles à comprendre.

De l'exploitation des questionnaires récupérés il est apparu la nécessité de revoir :

- les questions auxquelles les joueurs n'ont pas répondu.
- les questions dont les réponses ne coïncident pas avec le sens qu'on leur a donné (formulation).
- le nombre de questions pour le questionnaire final
- la manière de faire parvenir le questionnaire aux joueurs.
- le vocabulaire à utiliser : il doit tenir compte du niveau d'instruction de la majorité des sujets de l'échantillon.

2.2. Le Questionnaire d'enquête

C'est le questionnaire de la pré-enquête remanié à partir des enseignements tirés des résultats de la pré-enquête et des avis recueillis auprès des joueurs. C'est ainsi que de vingt cinq (25) le nombre de questions a été ramené à huit (8) afin d'éviter le travail rébarbatif tant décrié par les joueurs. Dans ce nouvel ensemble on ne trouve que des questions essentielles concernant l'étude. Ce questionnaire final, à la différence du précédent, a été rendu anonyme afin d'éviter certaines réticences de la part de ceux qui ne voulaient pas être découverts sous leur véritable condition.

Une volonté d'adapter le vocabulaire utilisé au niveau d'instruction des sujets a guidé à son élaboration. Elle se manifeste par la suppression de certaines tournures de phrases et par l'emploi de mots plus simples accessibles à ceux dont le niveau d'étude ne dépasse pas le cours moyen deuxième année (CM²).

2.3. Critères de la réussite sociale

Du mot réussite, le dictionnaire Larousse donne la définition suivante : "Succès, heureux résultat". La réussite sociale dont nous parlons ici a trait à la condition sociale de l'individu. En effet, selon l'emploi qu'il exerce, l'individu occupe une certaine place dans son groupe social ; il se voit et se croit considéré d'une certaine manière c'est ainsi que l'on voit une certaine hiérarchie instaurée entre les individus. A ce propos, l'étude ne fait pas sienne l'analyse marxiste consistant à mettre d'un côté prolétaires et ouvriers et de l'autre bourgeois. L'attention a été portée sur l'appartenance non à une classe mais à une catégorie socio-professionnelle déterminée. En effet, on considère que le train de vie que mène un ouvrier qualifié est différent de celui d'un ouvrier non qualifié. Ainsi ces deux (2) individus ne peuvent être considérés comme étant de condition sociale semblable, leurs revenus (salaires) étant différents.

2.4. Critères de la réussite sportive

Les équipes nationales de football et de basketball sont composées de joueurs évoluant tous en première division des championnats nationaux à quelques exceptions près.

On ne trouve dans ces équipes nationales que les joueurs jugés meilleurs de leurs championnats respectifs. C'est pourquoi jouer en équipe nationale avec une certaine régularité a été retenu comme critère de réussite sportive.

C'est de la première division que sont issues les équipes championnes du SENEGAL et détentrices de la coupe nationale. Elles s'adjugent ainsi le droit et le redoutable honneur de représenter le pays dans les confrontations internationales. C'est pourquoi la première division est considérée comme un niveau d'élite. Cependant beaucoup de clubs y évoluant comptent plus de cinquante (50) licenciés, alors qu'ils n'ont pas le droit d'aligner plus de quinze (15) joueurs par match. Aussi les entraînements, en dehors de la préparation physique, technique et tactique qu'ils permettent, sont-ils une sorte de compétition devant aboutir à la sélection des meilleurs du moment, pour défendre les couleurs du club lors du prochain match. La présence régulière de certains au sein de l'équipe fait d'eux le groupe de base de celle-ci, son ossature. Ce sont des joueurs qui ont réussi à s'imposer comme éléments-clé parmi tant d'autres. Il semble donc normal de considérer ces joueurs comme faisant partie de l'élite. Ainsi apparaît le deuxième critère de la réussite sportive : être titulaire d'une équipe de première division.

III. LA CONDUITE DE L'ENQUETE

A partir des buts, des objectifs que se fixe cette étude, il a fallu choisir une population ayant les caractéristiques voulues (élite), adopter une méthode de passation des questionnaires qui permette d'éviter les déconvenues de la pré-enquête et enfin envisager certaines mesures face aux problèmes rencontrés.

3.1. Le Choix de l'échantillon

L'enquête a porté :

- en ce qui concerne le football : sur les quarante (40) joueurs pré-sélectionnés pour la coupe d'AFRIQUE DES NATIONS qui a eu lieu en EGYPTTE desquels on doit retrancher cependant quelques joueurs expatriés que nous n'avions pu atteindre. A ceux-là il faut ajouter d'autres joueurs choisis dans les six (6) premières équipes du championnat précédent.

- en ce qui concerne le basketball, sur tous les pré-sélectionnés pour les derniers championnats d'AFRIQUE DES NATIONS (Hommes et dames). A ceux-là il faut ajouter quelques révélations de l'actuel championnat que l'on retrouve au niveau des équipes récemment promues (U.S. RAIL- CASA-SPORT entre autres).

- Dans les deux (2) cas il s'agit des internationaux et des joueurs qui, aux dires de leurs entraîneurs, font partie de l'ossature de leurs clubs.

3.2. La passation du questionnaire

Tirant les leçons de la pré-enquête, nous avons décidé de nous attacher les services de l'encadrement technique et de l'entraîneur. Ceci nous a amenés à descendre au niveau des clubs dans le but de prendre contact avec cet encadrement afin de lui expliquer le but de notre démarche, les objectifs de l'étude et tenter de l'impliquer dans le projet. La sollicitation de son concours s'explique par le fait qu'il connaît tous les joueurs qui nous intéressent et que, usant de son autorité mais surtout de son influence, il peut les amener à prendre des questionnaires et à les restituer ensuite. Ainsi la passation du questionnaire s'est faite de façon indirecte par l'intermédiaire de l'encadrement technique.

3.3. Problèmes rencontrés - Mesures arrêtées

Des entraîneurs acquis au projet ont facilité le déroulement de l'enquête en s'occupant et de la passation des questionnaires et de leur récupération dans des délais très courts. Des problèmes ont surgi avec des entraîneurs peu intéressés au projet qui, après avoir pris et distribué des questionnaires nous ont demandé de les récupérer nous-mêmes sans nous communiquer la liste de ceux qui en ont reçu. Lors de fréquents passages dans les clubs, des oublis de questionnaires ont été signalés, parfois des pertes même.

Face à cette situation il fallait trouver des solutions pour poursuivre l'étude. C'est ainsi qu'il a été décidé de garder par devers soi le paquet de questionnaires, de se rendre avec au niveau des clubs avant le début des séances d'entraînement et de recueillir sur le champ les réponses des joueurs. Cette procédure a permis de leur expliquer ce qu'on attendait d'eux et de les rassurer sur le caractère anonyme et secret de l'enquête.

.../...

IV - RESULTATS ET COMMENTAIRES

Le dépouillement des questionnaires a mis en évidence des différences entre footballeurs et basketteurs d'élite. Elles concernent leur origine sociale (profession des père et mère), mais aussi le niveau d'instruction et leur profession, l'environnement social dans lequel ils ont grandi et/ou dans lequel ils vivent actuellement, l'attitude des parents face à leur début de pratique. C'est le moment de préciser que la classification des sportifs et des parents s'est faite en tenant compte de l'appartenance à une même catégorie socio-professionnelle ou de l'indice salarial.

4.1 - Profession des parents

La profession exercée détermine d'une certaine manière le statut social de l'individu, sa position dans le groupe. Des réponses enregistrées, il ressort que les parents des footballeurs et basketteurs se répartissent comme suit :

Tableau Ia : Répartition des sportifs selon la profession du père

Disciplines sportives	Basketball		Football	
	Effectif	Fréquences relatives	Effectif	Fréquences relatives
Entrepreneur, Inspecteur de la RCFS ou des Impôts, Administrateur civil, Magistrat, Ingénieur, Officier, Architecte	11	16	4	5
Agent d'administration, Employé de poste, de Banque, Secrétaire, Infirmier	35	50	13	19
Militaire, Policier, Gendarme, Douanier	7	10	12	17
Commis, Planton, Chauffeur, Ouvrier, Mécanicien, Maçon, Menuisier, Tailleur, Bijoutier	17	24	41	58
Totaux	70	100	70	100

La première remarque que nous inspire le tableau Ia est que la majorité de l'élite (de football ou de basket) n'est pas issue de milieux aisés. En effet, 75 % des footballeurs et 34 % des basketteurs ont, dans le meilleur des cas, un père gendarme ou douanier. Dans la rubrique relative aux employés de banque et autres agents d'administration, on constate qu'il y a plus de basketteurs concernés (50 %) que de footballeurs (19 %). Il en est de même de la rubrique renfermant les parents les plus aisés des sujets interrogés (entrepreneurs, magistrats, inspecteurs des impôts...), 16 % contre 6 %.

Cette faible présence des enfants issus de milieux aisés peut s'expliquer par le fait que les individus appartenant à ces milieux ne constituent pas une frange importante de la population sénégalaise. En effet, ceux qui possèdent une fortune ou un emploi stable et bien rémunéré qui leur permette de mener un certain train de vie à l'abri de certains besoins ne sont pas nombreux, comparés à l'ensemble de la population active. Dès lors, cette représentation ne semble pas si faible que cela.

En effet, si l'on considère la rubrique composée des chauffeurs et autres artisans qui constituent avec les paysans la frange la plus importante numériquement de la population active, on voit qu'il n'y a que 24 % de basketteurs qui en sont issus contre 58 % pour les footballeurs.

On peut donc en conclure qu'elle est sous représentée au niveau du basket alors que les gens fortunés nous y semble sur-représentés : 16 %. Comme les parents interviennent d'une manière ou d'une autre sur les loisirs de leurs enfants, le constat fait à ce niveau est celui-ci : les gens des milieux aisés orientent les leurs vers des activités utilitaires mais surtout en rapport avec leur rang social à l'opposé du laisser-aller, laisser-faire noté dans les couches sociales inférieures. On peut citer en exemple les activités de vacances : pendant que leurs congénères se livrent aux compétitions navétanes, les jeunes des milieux aisés, quand ils ne vont pas en vacances, suivent des cours de vacances (NB : actuellement l'origine de ceux qui suivent les cours de vacances se diversifie).

Tableau Ib : Répartition des sportifs selon la profession de la mère

Disciplines sportives Professions	Basketball		Football	
	Effectifs	Fréquences relatives	Effectifs	Fréquences relatives
Ménagère	48	68	60	86
Vendeuse, couturière, Ouvrière	6	8	7	10
Assistance sociale, Infirmière, Secrétaire, Institutrice	15	23	3	4
Professeur	1	1	-	-
Totaux	70	100	70	100

Sur le tableau Ib, on constate que 68 % des basketteurs et 86 % des footballeurs ont une mère qui est ménagère. Ménagère désignant une femme s'occupant des travaux ménagers et n'ayant aucune activité lucrative. Ceci n'a rien d'étonnant quand on sait que l'organisation sociale africaine en général, sénégalaise en particulier assigne aux femmes les travaux ménagers (ce qui n'exclut nullement les travaux champêtres) ; alors qu'à l'homme il est permis d'exercer un emploi pour subvenir aux besoins de sa famille. Cette situation de la femme ménagère (femme à la maison) diminue de plus en plus avec la scolarisation des femmes. En effet, celle-ci leur permet de prétendre à des emplois. Cependant, la frange la plus importante de celles qui travaillent semble constituée par les vendeuses, employées d'usines et autres couturières. Au niveau des résultats, on note une représentation presque semblable, en ce qui concerne cette catégorie de travailleuses, entre le basket et le football. Cependant, le premier recèle plus d'individus dont la mère exerce un emploi salarié que le second. L'emploi le plus élevé exercé par la mère d'un footballeur est l'enseignement élémentaire tandis qu'au niveau du basket c'est l'enseignement secondaire (professeur de lycée).

A partir de ces constatations, on peut admettre que dans leur majorité les footballeurs sont issus de milieux plus modestes que les basketteurs. Ceci confirme la première hypothèse émise à savoir que "footballeurs et basketteurs d'élite ne sont pas issus du même milieu social".

Cependant les différences entre eux s'arrêtent-elles là ? Pour y répondre, continuons l'étude comparative en ce qui concerne le niveau d'étude, la profession et la situation matrimoniale des sportifs, l'attitude des parents à leurs débuts de pratique.

4.2 - Niveau d'étude et profession du sportif

Sachant que le niveau d'instruction détermine la plupart du temps la fonction occupée ou l'emploi exercé, on examinera les résultats le concernant avant d'en venir à la profession du sportif.

4.2.1 - Niveau d'étude

Concernant le niveau d'instruction, les sportifs se répartissent de la façon suivante :

Tableau II : Répartition des sportifs selon le niveau d'étude

Discipline sportive Niveau d'étude	Basketball		Football	
	Effectifs	Fréquences relatives	Effectifs	Fréquences relatives
Primaire	7	10	19	27
1er cycle du secondaire	22	31	29	39
2e cycle du secondaire	33	47	22	34
Etudes supérieures	8	12	-	-
Totaux	70	100	70	100

On note ici que très peu de footballeurs ont franchi le premier cycle du secondaire, tandis que plus de la moitié des basketteurs l'ont fait. Cette situation peut s'expliquer par l'absence de moyens financiers pour les premiers dont plus de la moitié sont issus de milieux modestes.

Ainsi, l'échec à l'examen de fin du premier cycle met souvent fin à leurs études, leurs parents ne pouvant payer leur scolarité dans un établissement privé. Le deuxième cycle a été fréquenté par presque la moitié des basketteurs (47 %) et le tiers des footballeurs (32 %). Le niveau supérieur quant à lui, ne concerne que peu de sportifs des deux disciplines, mais un peu plus en basket qu'en football. Cette différence s'explique par le fait qu'en plus des étudiants que l'on trouve dans les clubs, il y a le "Dakar Université Club" (DUC). celui-ci presque exclusivement composé d'étudiants et de scolaires, a sa section de basket qui évolue en première division, chose que l'on ne retrouve pas au niveau de sa section football.

En conclusion, on peut dire que, dans l'ensemble, le niveau d'étude est plus élevé chez les basketteurs que chez les footballeurs. Cela entraîne-t-il des conséquences en ce qui concerne la profession ?

4.2.2 - Profession du sportif

Au sein de l'élite on trouve des "sans emploi", des scolaires et universitaires et des travailleurs rangés en diverses rubriques selon l'emploi exercé.

Tableau III : Répartition des sportifs selon la profession

Discipline sportive Profession	Basketball		Football	
	Effectifs	Fréquences relatives	Effectifs	Fréquences relatives
Sans emploi	15	22	22	31
Elèves	19	27	3	4
Etudiants	12	17	3	4
Commis, Pointeur, Electricien, Vaguemestre, Manoeuvre	4	6	9	13
Comptable, Secrétaire, Agent d'administration, Employé Poste, Banque	7	10	23	33
Militaire, Policier, Gendarne, Douan	7	10	2	3
Instituteur, Maître d'EPS, Moniteur de sports	2	3	3	4
Joueur professionnel	3	4	5	8
Représentant commercial	1	1	-	-
Totaux	70	100	70	100

.../...

Au niveau des deux (2) disciplines, les "sans emploi" se retrouvent dans des proportions semblables. Cependant il y a plus de scolaires et universitaires en basketball qu'en football. Cette inégalité trouve une de ses raisons dans le fait que l'élite féminine est essentiellement composée d'élèves et étudiantes. On note surtout qu'il y a plus de footballeurs exerçant un emploi que de basketteurs. Ceci s'explique par le fait noté plus haut : les clubs procurent des emplois à leurs sociétaires afin de les retenir. Cette pratique n'est pas très répandue dans les mieux de basketball. La grande présence des militaires et policiers en basket illustre la domination du championnat national par leurs clubs respectifs. Ce qui fait d'eux les grands pourvoyeurs de l'équipe nationale. Le fait qu'il y ait plus de travailleurs en football ne peut cependant pas nous ^{faire} conclure que les footballeurs ont une condition sociale meilleure. En effet, peut on dire qu'un électricien a un statut social plus important que celui d'un étudiant ? La question mérite d'être posée dans la mesure où l'étudiant va, dans un avenir plus ou moins proche, prétendre à un métier mieux rémunéré. Le problème ainsi posé est la raison qui explique qu'une relation niveau d'étude-profession n'a pas pu être faite parce que tous les sujets de l'échantillon ne travaillent pas. En effet, si tous les sportifs étaient dans la vie productive l'étude de leur emploi aurait présenté plus d'intérêt.

4.3. Environnement social du sportif

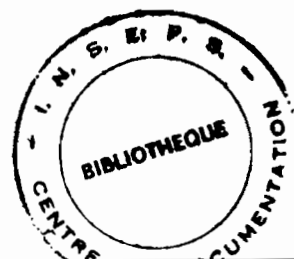
L'ambiance dans laquelle le sportif a grandi et l'environnement social dans lequel il vit (ou a vécu) semblent dignes d'intérêt parce que susceptibles d'expliquer le choix de la discipline sportive. Pour ce qui concerne nos sportifs, on a essayé de savoir si leurs parents ont fait du sport de compétition, de connaître l'importance (nombre de membres) de la famille, l'attitude des parents face à l'engagement de leurs fils et l'âge auquel le sportif a signé sa première licence civile.

4.3.1. Famille et Sport

Les parents par la pratique de certaines activités peuvent communiquer leur amour pour cette activité à leurs enfants. A ce propos THOMAS R. note que "les enfants optent souvent pour la même activité que leurs parents" (1)

.../...

(1) THOMAS RAYMOND : "La réussite sportive" P. 20



On a essayé, à travers le questionnaire, de savoir si l'élite a grandi dans un environnement familial où le sport est présent.

Tableau IVa : Répartition selon la pratique parentale

Tableau IVb : Répartition selon la pratique fraternelle

Sport Parents pratiq.	Basketball		Football	
	Effec.	Fréq. relat.	Effec.	Fréq. relat.
les deux	9	13	4	6
le Père seul	17	24	13	18
la mère seule	4	6	2	3
Aucun	40	57	51	73
Totaux	70	100	70	100

Sport Frères ou soeurs	Basketball		Football	
	Effec.	Fréq. relat.	Effec.	Fréq. relat.
Frères et soeurs	20	28	25	36
Frères seuls	25	35	30	43
Soeurs seules	10	14	3	4
Aucun	15	23	12	17
Totaux	70	100	70	100

On constate en regardant le tableau IVa que peu de sportifs ont des parents ayant pratiqué du sport. Quand cette pratique parentale existe, elle concerne surtout le père. Cela s'explique par la faible vulgarisation du sport au moment de leur jeunesse. Le statut de la femme en est une des causes car les activités sportives, considérées comme activités pour hommes, lui étaient interdites.

Le but du tableau IVb est de montrer si le sportif a suivi l'exemple d'un des siens (frère ou soeur) ou alors qu'il a servi d'exemple à ceux-ci. Parmi les basketteurs on trouve beaucoup de jeunes filles aînées de leur famille. Dans ces conditions, il est difficile à seize ans par exemple d'avoir des frères et soeurs dans la compétition (celle des petites catégories n'existant pratiquement pas au Sénégal).

Cette influence se révèle au niveau du basketball où 14 % des sportifs ont une soeur qui le pratique. Dans les deux disciplines, les sportifs ayant des frères et soeurs pratiquants sont plus nombreux. On peut donc penser que l'influence existe belle et bien. Ceci illustre la croissance progressive de la pratique féminine, conséquence possible de l'introduction de l'éducation physique à l'école, des échos des manifestations sportives et de la vulgarisation de plus en plus grande des sports.

4.2 - Importance de la famille - attitude des parents

Comme le fait d'avoir un parent ou un frère (ou soeur) qui a fait de la compétition peut avoir poussé l'individu au choix d'un sport, l'importance de la famille a un impact sur l'attitude des parents à l'endroit des loisirs de leurs enfants. Cette attitude influence le choix des activités de loisirs de ces derniers.

Tableau V : Répartition des sportifs suivant le nombre de frères et soeurs

Discipline sportive Nombre de frères et soeurs	Basketball		Football	
	Effectifs	Fréquences relatives	Effectifs	Fréquences relatives
[0,5[17	24	10	15
[5,10[40	57	30	44
[10,15[7	10	26	35
15 et plus	6	9	4	6
Totaux	70	100	70	100

Le football d'élite recèle plus de sportifs issus de familles de plus de dix enfants (41 %) contre seulement 19 % en basketball. Difficile de tirer un enseignement de cette constatation quand on sait que la société sénégalaise a une longue tradition de pratique polygamique.

Tableau VI : Répartition des sportifs selon
l'attitude des parents

Discipline sportive Attitudes	Basketball		Football	
	Effectifs	Fréquences relatives	Effectifs	Fréquences relatives
Indifférence	32	46	45	64
Opposition	21	30	15	22
Encouragement	17	24	10	14
Totaux	70	100	70	100

L'attitude des parents doit être rapportée à certaines pratiques. En effet, les parents suivent rarement de près les loisirs de leurs enfants dès l'instant où ceux-ci n'empiètent pas sur la morale du groupe et ne les empêchent pas d'exécuter les tâches qu'ils leur confient.

Ces activités sont souvent considérées comme "normales" et attirent rarement l'attention des adultes. Un parent qui voit son fils aller jouer au football avec ses copains considérera le fait comme une activité de son âge, "c'est de son temps" dira-t-il sans rien accorder de plus à cela. Ceci explique le fort pourcentage de sportifs dont les parents se sont montrés indifférents.

Cependant à certains moments, conscients que l'avenir de leurs enfants dépend de leur réussite scolaire, il arrive que des parents s'opposent à la pratique sportive de ces derniers, celle-ci étant considérée comme un amusement sans but utilitaire. L'opposition est encore plus vive quand l'enfant se trouve en classe d'examen. A ce titre, il faut noter que l'échec jugé consécutif à une pratique sportive régulière entraîne une opposition catégorique des parents à une reprise de celle-ci surtout en période scolaire.

Les encouragements voire les incitations à la pratique sportive venant des parents sont chose rare, comme en témoignent les résultats. Ils font surtout suite à un début de notoriété du sportif qui aura attiré l'attention des parents. Depuis quelques temps on assiste à un phénomène qui peut être salubre pour le sport sénégalais rongé par l'exode de ses meilleurs athlètes. IL existe des clubs qui procurent du travail à leurs sociétaires dans le but de les retenir, intervenant ainsi dans la lutte contre l'exode. Beaucoup savent, de nos jours, que l'on peut réussir dans la vie par le biais de la pratique sportive (professionalisme, club qui vous trouve du travail). Cependant, on ne peut dire que c'est la raison qui explique ces encouragements de leur part.

A titre de comparaison, on note qu'il n'y a eu aucune réaction chez 64 % des parents des footballeurs contre 46 % chez ceux des basketteurs. Pour les autres types de réactions (opposition, encouragement), elles ont été plus importantes chez les parents des basketteurs. On pourrait en conclure que ceux-ci sont, d'une manière ou d'une autre, intéressés par les activités de leurs enfants. Cependant cela ne signifie pas que les basketteurs ont grandi dans un milieu plus propice à la pratique sportive.

4.4 - L'âge de signature de la première licence

L'attitude des parents révélée ci-dessus a-t-elle des répercussions sur le moment où le sportif s'est engagé dans la compétition ?

Tableau VII : Répartition des sportifs selon l'âge de signature de la première licence

Discipline sportive Classes d'âge	Basketball		Football	
	Effectifs	Fréquences relatives	Effectifs	Fréquences relatives
Moins de 15 ans	22	32	-	-
16 - 17 ans	38	54	22	32
18 - 19 ans	8	11	40	57
20 ans et plus	2	3	8	11
Totaux	70	100	70	100

On constate à ce niveau que le basketball possède plus de sportifs ayant signé leur première licence alors qu'ils étaient très jeunes que le football. En effet, 86 % des basketteurs l'ont fait avant d'avoir 18 ans contre 32 % pour les footballeurs. Cela paraît paradoxal d'autant plus qu'on a noté une plus grande liberté de manoeuvre chez ces derniers (l'indifférence des parents étant interprétée comme laissant l'individu libre de certaines manoeuvres). Le sportif le plus jeune à ses débuts avait treize (13) ans pour le basketball et seize (16) pour le football. Ceci se comprend d'autant plus qu'il n'existe pratiquement pas de compétition nationale des petites catégories (minime-cadette)^{en football} alors qu'en basketball presque chaque club possède un groupe de petites catégories (exceptés ASFA et ASPO) sorte de pépinière où il n'est pas rare de voir des surclassements (on a vu une fille sélectionnée en équipe nationale à 17 ans).

L'enquête a révélé aussi une grande mobilité des sportifs, 75 % des footballeurs et 69 % des basketteurs n'évoluent plus dans le club de leurs débuts de pratique. A ce propos, les causes sont diverses : mobilité des parents pour raison professionnelle (affectation), déplacement des sportifs pour des besoins scolaires, raisons d'ordre social (aller signer dans un autre club susceptible de lui procurer un emploi). L'âge d'entrée dans la compétition est d'un intérêt certain car plus tôt l'individu aura commencé celle-ci, plus il acquerra l'expérience qui intervient beaucoup dans son rendement.

4.5 - Age et situation matrimoniale

Il s'agit de voir ici jusqu'à quel âge retrouve-t-on des gens dans la compétition de haut niveau et de connaître leur situation matrimoniale.

Tableau VIII : Répartition des sportifs selon la situation matrimoniale

Sports Situat. matrimon.	Basketball		Football	
	Effectifs	Fréquences relatives	Effectifs	Fréquences relatives
Célibataire	61	87	55	79
Mariés	9	13	15	21
Totaux	70	100	70	100

La moyenne d'âge enregistrée est de vingt deux (22) ans pour les basketteurs et vingt-six (26) pour les footballeurs. L'éventail d'âge le plus large se trouve en basket où le plus jeune compte dix sept (17) ans (vingt en football) et le plus âgé vingt neuf (29) ans (trente pour le football). Cette faiblesse de la moyenne d'âge en basketball s'explique par la jeunesse des basketteuses et l'absence de politique (ou de compétition) des petites catégories en football qui aurait permis la détection des jeunes talents. Ceux-ci mettent alors du temps à se révéler et donc à acquérir l'expérience qui leur permet de s'imposer.

Le tableau VIII montre que l'élite est à majorité célibataire dans les deux (2) disciplines. Cette situation est à lier à l'âge des pratiquants sachant que les garçons ne se marient que vers l'âge de trente (30) ans et que les filles une fois mariées ont tendance à se retirer de la compétition. Ces propos sont renforcés par R. THOMAS qui soutient qu'"à âge égal, les adultes mariés pratiquent moins que les non mariés.... le mariage serait corrélié avec une baisse des loisirs sportifs mais parallèlement il engendrerait directement une diminution de pratique. Lorsque les deux (2) époux sont tous des pratiquants convaincus, il peut se produire un renforcement de la motivation" (1).

On constate cependant une faible différence du nombre de mariés au profit du football.

Entre autres points de comparaison, on peut citer la pratique d'un autre sport, la discipline pratiquée par le sportif admiré avant le début de la pratique et l'avis sur la possession d'un équipement comme préalable à toute pratique.

Pour ce qui est du sportif préféré, on note que 82 % des footballeurs ont admiré un pratiquant de cette discipline alors que ce taux n'est que de 42 % chez les basketteurs. Sachant que le fait d'admirer un sportif peut influencer le choix de la discipline, on comprend alors l'option des footballeurs. Par contre l'attitude des basketteurs semble paradoxale : la majorité d'entre eux ne pratique pas la discipline de leur sportif préféré. Cela peut s'expliquer par le degré de popularité du sport mais aussi par les informations fournies à l'individu sur les manifestations sportives. En effet les commentaires de ces rencontres et des exploits et prouesses individuels dont la presse se fait l'écho contribuent à asseoir la réputation d'un sportif et à en faire un admiré. Toutefois il faudrait que la discipline sportive qu'il pratique soit connue.

(1) R. THOMAS : "La réussite Sportive" P. 18

En ce qui concerne la possession d'un équipement avant le début de la pratique, plus de la moitié des footballeurs et des basketteurs le trouve indispensable. Elle lui accordent une importance moindre dans des proportions plus faibles. Ces positions sont compréhensibles de par la nature du terrain où a lieu la pratique : sur terre battue, on peut jouer pieds nus, cela est très difficile sur terrain bitumé (ou en ciment).

Un autre fait mis en évidence par l'enquête : la majorité des sportifs des deux (2) disciplines ne pratiquent aucun autre sport à part le football ou le basketball. Ainsi malgré le nombre important de discipline sportives pratiquées au SENEGAL, il y a très peu de sportifs d'élite qui en pratiquent plusieurs en même temps.

V - Limites - Perspectives

5.1. Limites

Les résultats auquel l'enquête a permis d'aboutir semblent fiables vu son caractère anonyme. Cependant, on peut émettre des réserves sur la composition des rubriques relatives à la classification des sportifs et de leurs parents selon l'emploi exercé. En effet, n'ayant pu connaître l'indice salarial de tous les emplois cités (en existe-il pour les menuisiers et autres tailleurs ?) nous nous sommes permis de faire cette classification à partir de considérations générales ; on pense qu'un maçon appartient à la même catégorie socio-professionnelle qu'un menuisier ou cuisinier même si ce dernier à un emploi salarié. Il y a aussi le fait qu'une distinction n'a pas été fait entre militaires, policiers et gendarmes à propos de leur grade. Il n'a pas été tenu compte de la différence qui existe entre les revenus des sportifs professionnels de football(ou de basketball) en leur sein d'une part et comparativement aux basketteurs d'autre part.

Tout ceci fait qu'il faut accepter ces résultats avec une certaine relativité , des réserves pouvant être émises à leur égard.

5.2. Perspectives

Etendue à tous les pratiquants de football et de basketball, cette étude peut donner une indication précise de l'implantation sociale de chacun de ces sports. Elle peut alors guider ainsi une action de leur promotion, de leur développement.

Il faut noter qu'avec plus de temps et de moyens, il est possible de mener une étude du même genre portant sur l'ensemble des disciplines sportives pratiquées au SENEGAL. Dans ce cas il sera possible pour les autorités politiques, de s'en inspirer ou de s'y référer pour bâtir une politique d'extension bien proportionnée de ces pratiques.

CONCLUSION

Le SENEGAL est un pays à tradition sportive, où depuis longtemps on pratique la lutte et les courses de pirogues ou régates. A Côté de ces sports traditionnels ont été introduites d'autres disciplines d'origines diverses (anglaise, américaine, asiatique). Celles-ci d'abord pratiquées au niveau des grands centres urbains s'étendront peu à peu au reste du pays. Une parmi elles, le football, par l'attrait qu'il exerce sur les populations, supplantera la lutte en popularité. C'est entre ces sports que se répartissent les pratiquants. On s'est alors posé la question de savoir si parmi les pratiquants de chaque sport on trouve des individus d'une certaine condition sociale déterminée ou alors s'ils sont de conditions diverses. Pour tenter d'y répondre, l'étude s'est intéressée au football et au basket ball d'élite. A ce niveau, l'enquête a mis en évidence l'existence de différences à trois (3) niveaux : au niveau de l'origine sociale, du niveau d'étude et de la condition sociale de ces sportifs d'élite.

En ce qui concerne l'origine sociale, on a noté que le football compte plus de sportifs issus de milieux modestes que le basket (58 %) contre 24 % et que très peu sont originaires de milieux aisés : 6 % contre 16 %. Ce qui a conduit à la conclusion que dans leur majorité les pratiquants de basketball sont ^{issus} de milieux au niveau de vie plus élevé que les footballeurs. L'étude a montré aussi que le niveau d'étude est plus élevé chez les basketteurs que chez les footballeurs. Ceci se comprend aisément quand on sait que l'origine sociale (et partant le pouvoir d'achat parental) a une influence sur la poursuite des études dans le privé.

L'autre fait notable révélé par l'étude est la situation sociale des sportifs. En effet, il existe plus de sportifs exerçant un emploi en football qu'en basketball. Ceci traduit la pratique ayant cours au niveau des clubs et qui consiste à fournir du travail à leurs sociétaires afin de les retenir (lutte contre l'exode). Au niveau du basket, on trouve un nombre important de scolaires et universitaires.

.../...

Ces différences, malgré le fait qu'elles ne sont pas les seules existant entre footballeurs et basketteurs, semblent les plus dignes d'intérêt. Le but de cette étude est d'apporter une contribution à la connaissance des sportifs sénégalais en général, des footballeurs et des basketteurs en particulier. Nous pensons avoir participé ainsi à une série de recherches concernant la répartition sociale, la distribution sociale des pratiques sportives au SENEGAL. Le souhait que nous formulons, c'est de voir des gens s'intéresser de plus en plus à ce domaine où pratiquement tout reste à faire.

BIBLIOGRAPHIE

I - OUVRAGES RELATIFS AU SPORT

1. BOUET Michel : - "signification du sport", Paris, "Encyclopédie universitaire", Editions universitaires 1968, 671 pages.
 - "Les motivations des sportifs", Paris, "Encyclopédie universitaire", Editions universitaires 1969, 239 pages.
2. DIOP ~~Fafa~~ Chimère : "Géographie du sport au Sénégal", mémoire de maîtrise Université de Dakar, 1977.
3. LE POGAM Yves : "Démocratisation du sport : Mythe ou réalité", Paris Jean DELARGE, 1979, 246 pages.
4. NAUMANN Ernst : "Guide du sport africain", Bonn, Deutsh Africa Geselischaft EV.
5. POCIELLO Christian : "Sports et sociétés", Paris, Vigot, collection sport plus enseignement, 1981, 377 pages.
6. THOMAS Raymond : "La réussite sportive", Paris, P.U.F, collection "Psychologie d'aujourd'hui" 1975, 304 pages.
7. "Le football" - Collection "Je sais tout", 1965, 95 pages.

II - REVUES RELATIVES AU SPORT

1. FAURE (J.M): - article "classes sociales et usage de l'eau" in "Motricité humaine" n°1, avril 1983, p. 39 à 44.
 - article "pour une sociologie du rugby" in "Motricité humaine" n°2, décembre 1983, p. 26 à 31.

2. LOUVEAU (C) et POCIELLO (C) : - article "le pluriel a son importance en sociologie des pratiques sportives" in "travaux et recherches en EPS", numéro spécial, p. 15 à 23.
SCIENCE ET SPORT, INSEP, n°4 juin 1979.

III - DIVERS

1. Document de l'encadrement technique de l'équipe nationale de football, bilan de sa préparation au 15 octobre 1985.
2. JAVEAU Claude : "l'enquête par questionnaire", Bruxelles, Edition de l'Université, 1978, 158 pages.
3. MUCCHIELLI ^{Roger} : "le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale", Entreprise moderne d'édition, Librairies techniques, Editions sociales françaises, 1970, 121 pages.
4. "Petit Larousse" : Dictionnaire encyclopédique pour tous, Paris, Librairie Larousse, 1961, 1 795 pages.

A N N E X E A
QUESTIONNAIRE DE PRE-ENQUETE

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDU-

CATION POPULAIRE ET DU SPORT -

INSEPS - DAKAR

Cher ami sportif,

Dans le cadre de recherches pour la soutenance d'un mémoire de maîtrise en sciences et techniques des activités physiques et du sport, nous avons été amenés à bâtir un questionnaire. Toutes les réponses recueillies seront tenues secrètes et ne seront exploitées que dans le cadre de ce mémoire qui a pour objectifs de permettre une meilleure connaissance du footballeur et du basketteur sénégalais. Nous vous soumettons ce questionnaire en espérant que vous répondrez à toutes les questions et avec la plus grande franchise.

D'avance nous vous exprimons notre gratitude pour avoir accepté d'y répondre.

- Nom et prénoms.....
- Age.....
- Sexe : masculin
féminin
- Lieu de naissance.....
- Niveau d'études.....
- Profession.....
- Situation matrimoniale : marié
célibataire
- Nombre d'enfants.....
- Domicile.....
- Profession (et âge si possible) du père.....
- Profession (et âge si possible) de la mère.....
- Nombre de frères et soeurs.....

- 1°) Sport pratiqué.....
- Club.....
- 2°) Age de début de pratique..... Club.....
- 3°) Qui de vos parents pratiquait du sport ? Préciser quel sport.....
 - les deux
 - le père seul
 - la mère seule
 - aucun
- 4°) La personne qui pratiquait, faisait-elle de la compétition ?.....
 - A quel niveau ?
 - local
 - régional
 - national
 - international
- 5°) Combien avez-vous de frères qui pratiquent un sport ?..... Préciser
quels sports.....

6°) Combien avez-vous de soeurs qui pratiquent du sport ?.... Précisez lesquels

.....

7°) Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à pratiquer ce sport ?

.....

.....

8°) Face à votre engagement sportif, vos parents :

- se sont opposés

- se sont montrés indifférents

- vous ont encouragé

9°) Quel était votre sportif préféré ? Précisez le sport qu'il pratiquait

.....

10°) Quel était le jeu préféré de votre groupe de copains ?

.....

11°) Aviez vous des installations sportives à côté (près) de chez vous ?

oui

non

12°) Vous ont-elles poussé à faire du sport ?

oui oui

n non

13°) Y avait-il une structure d'encadrement pour jeunes, laquelle ?

.....

14°) Selon vous qu'est-ce qu'une école de sport ?

.....

.....

15°) Comment êtes-vous venu à ce sport ?

.....

16°) Que recherchez-vous à travers la pratique de ce sport ?

.....

17°) Selon vous, pour commencer la pratique de votre sport, l'équipement :

- est-il nécessaire, indispensable

- a une certaine importance

- n'est pas nécessaire

18°) Avez-vous toujours suivi de près les résultats de l'équipe nationale ?

oui

non

19°) Rêviez-vous de jouer un jour en équipe nationale ?

oui

non

20°) Comment avez-vous commencé à pratiquer ce sport ?

.....

21°) Est-ce que vous auriez pratiqué ce sport si vous n'aviez pas de chaussure

(training, baskets ou godasses)

oui

non

22°) Quand vous étiez plus jeune, est-ce que vous vous croyiez capable de
 jouer en équipe nationale ? Pourquoi ?

oui

non

.....

.....

23°) Pratiquez-vous un autre sport ? Lequel ?.....

24°) Selon vous comment étiez-vous considéré par votre entourage immédiat

et par le public en général ?.....

.....

25°) Quelles sont les conséquences du fait d'avoir réussi à vous imposer
comme joueur sur votre façon de vivre ?

a) dans votre famille :.....

.....

b) dans votre entourage (copains) :.....

.....

A N N E X E B
QUESTIONNAIRE FINAL D'ENQUETE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE

EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Cher ami sportif,

Dans le cadre de recherches pour la soutenance d'un mémoire de maîtrise en sciences et techniques physiques et du sport, nous avons été amenés à bâtir un questionnaire. Toutes les réponses recueillies seront tenues secrètes et ne sont exploitées que dans le cadre de ce mémoire qui a pour objectif de permettre une meilleure connaissance du footballeur et du basketteur sénégalais. Nous vous soumettons ce questionnaire en espérant que vous répondrez à toutes les questions et avec la plus grande franchise.

D'avance nous vous exprimons notre gratitude pour avoir accepté d'y répondre.

- Age.....
- Sexe : masculin
féminin
- Nombre d'enfants.....
- Lieu de naissance.....
- profession.....
- Niveau d'étude.....
- Situation familiale : célibataire
marié
- (1) profession du père.....
- (1) profession de la mère.....
- . Nombre de frères et soeurs.....

(1) NB. il faut mentionner la profession du père ou de la mère même s'il est admis à la retraite ou décédé.

1°) Quel sport pratiquez-vous et dans quel club ?

.....

2°) A quel âge avez-vous signé votre première licence et dans quel club

.....

3°) Lequel de vos parents pratiquait du sport ? Précisez quel sport ?

- . les deux
- . le père seul
- . la mère seule
- . aucun

4°) Vos frères et sœurs pratiquent-ils des sports ? Lesquels ?

.....

5°) Face à votre engagement, vos parents :

- se sont opposés
- se sont montrés indifférents
- vous ont encouragé

6°) Quel était votre sportif préféré ? Précisez le sport qu'il pratiquait

.....

7°) Selon vous, pour commencer la pratique de votre sport, l'équipement

- est nécessaire, indispensable
- a une certaine importance
- n'est pas indispensable

8°) Pratiquez-vous régulièrement un autre sport ?

- non
- oui, lequel ?.....

